



3.04/24

UDC Delémont

Séance du Conseil de Ville du 25.11.2024

INTERPELLATION :

Delémont, le 10.11.2024

Confier le patrimoine des réserves AVS à un géant financier américain, quelle sécurité ?

Le 1 juillet, le Fonds de compensation AVS a annoncé la décision qu'après 20 ans de collaboration avec l'UBS, COMPENSWISS (un établissement de droit public indépendant de la Confédération) a confié la réserve AVS (40 milliards de francs) à STATE STREET, un géant bancaire américain pour le meilleur rapport possible sécurité/rendement.

Ce fonds est d'importance systémique, patrimonial et les risques d'interventions, de gel des avoirs et de sanctions américaines, vu notre politique de neutralité, sont importants. Les Etats-Unis ont toujours, dans l'Histoire récente, essayé de faire prévaloir leurs intérêts, même hors de l'Etat de Droit. Seule une banque suisse devrait être chargée de ce rôle fondamental de gestion. Le Conseil communal pourrait-il prendre position pour faire comprendre aux autorités cantonales, fédérales qu'une telle décision représente un haut danger et un grand risque de perte de contrôle. La treizième rente AVS, voulue par le peuple mais qui peine à se mettre en place et pourrait être précarisée.

Pour l'UDC Delémont, Dominique Baettig